



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations

Question écrite n° 65970

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur l'exemple britannique de l'indemnisation dégressive du chômage. En effet, les mesures mises en place par le Gouvernement de Tony Blair, en Grande-Bretagne, qui assurent un meilleur contrôle de l'indemnisation des chômeurs, a permis une plus grande efficacité et mobilité du marché du travail. La baisse progressive de l'indemnisation des chômeurs britanniques a permis une prise de conscience de l'ensemble du corps social, en permettant une mobilisation importante des demandeurs d'emploi de Grande-Bretagne. Les propositions d'un gouvernement travailliste, pourtant de sensibilité sociale démocrate viennent de montrer que l'idéologie n'avait plus lieu d'être dans le traitement du chômage d'une grande Nation développée. Une meilleure connaissance de la situation britannique de l'emploi permettrait d'inspirer très utilement les politiques publiques françaises en ce domaine. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce domaine pour bénéficier de l'exemple britannique.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65970

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2005, page 5265